

# COMMUNIQUE DE PRESSE

SEJS – Syndicat de l'Encadrement de Jeunesse et Sports – UNSA Education



Le 3 juillet 2018

## ACTION PUBLIQUE 2022 ET RÉFORME DE L'ÉTAT LE GOUVERNEMENT ANNONCERA-T-IL CETTE SEMAINE LA CRÉATION D'UN PÔLE « ÉDUCATION, JEUNESSE ET SPORTS » ?

SEJS  
Téléphone : 06 76 77 49 46  
Courriel :  
webmaster@sejs.org

C'est un appel au gouvernement que lance le Syndicat de l'Encadrement de la Jeunesse et des Sports (SEJS), afin qu'un **pôle « Education, Jeunesse et Sports »** se concrétise à quelques jours de l'annonce du CAP qui sera donné, d'ici 2022, aux services de l'Etat.

A l'heure où le gouvernement réforme, en affichant de nouvelles priorités portées par les Ministères des Sports et de l'Education nationale, dont le **Service National Universel** qui sera proposé à près de 750 000 jeunes/an, le SEJS s'interroge sur la capacité à mettre en œuvre ces nouvelles mesures. Les services « Jeunesse et Sports » sur les territoires sont en effet toujours englués dans les réformes de l'Etat territorial initiées depuis 2010 et dans l'incertitude des projets de réforme en cours.

Le Ministère des Sports et ses services sont menacés de démembrement avec la création d'une agence pour le sport, aux contours flous, dont la valeur ajoutée n'a été ni diagnostiquée, ni démontrée. Celui de l'Education Nationale n'a pas encore pris la main sur les missions jeunesse et les fonctions éducatives du sport en services déconcentrés.

A l'échelon territorial, ces missions sont amalgamées à celles des affaires sociales, des services vétérinaires et du logement dans des directions interministérielles en pleine confusion. La dimension éducative des politiques « Jeunesse et Sports » y est souvent étouffée.

Pourtant, les ambitions éducatives du gouvernement semblaient grandes avec :

- Une société de **l'engagement des jeunes** (service civique et service national universel) ;
- Le **Plan Mercredi** (développement de la qualité éducative des centres de loisirs des enfants, hors du temps scolaire) ;
- La préparation des **Jeux Olympiques de Paris** qui vise aussi, avec le plan « **ambition 2024** », signé des deux ministres, à mettre en avant la promotion et le développement d'un sport éducatif et pour tous ;
- « **Parcours sup** » qui permet au C.R.E.P.S, dotés de personnels « jeunesse et sports », de contribuer à résorber l'engorgement des filières sportives universitaires.

Ces politiques publiques ambitieuses requièrent l'expertise, l'accompagnement, le travail de terrain des personnels « Jeunesse et Sports » en lien direct avec leurs homologues de l'Education Nationale, auprès des élus, des jeunes, des associations sur chaque territoire urbain et rural.

Ce n'est pas le cas aujourd'hui, car les services départementaux et régionaux Jeunesse et Sports relèvent curieusement d'un pôle social. Pourtant, la force de frappe des personnels « Jeunesse et Sports » existe. Il reste à renforcer ces moyens, dans une organisation administrative renouvelée. Le grand projet gouvernemental « action publique 2022 » se présente dès lors comme une opportunité à saisir dans l'optique de constitution de ce pôle de l'Education Nationale, de la Jeunesse et des Sports à l'échelon des services départementaux et régionaux de l'Etat.

## Le gouvernement aura-t-il le courage de ses ambitions ?

INFORMATIONS  
COMPLEMENTAIRES

CONTACT PRESSE  
Philippe BAYLAC

Syndicat de l'encadrement de la jeunesse et des sports (SEJS)

Tél : 06 76 77 49 46 Mail : webmaster@sejs.org

10, rue des Grès 77590 BOIS-LE-ROI

www.sejs.org

 /SEJSUNSA  @comSEJS

 FILM MISSION IJS  TEASER